

## FORMATION DE RECYCLAGE DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (S.S.T.)

### **PUBLIC CONCERNE**

Toutes personnes ayant suivi la formation initiale des Sauveteurs Secouristes du Travail.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Actualisation des connaissances et maintien des compétences du sauveteur secouriste du travail, à un niveau au moins équivalent, voire supérieur à celui de sa formation initiale.

### **CONTEXTE REGLEMENTAIRE**

- « Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, un membre du personnel doit avoir reçu obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Les salariés ainsi formés ne peuvent pas être considérés comme tenant lieu des infirmières ou infirmiers prévus à l'article R 241-35. ». Art. R 241-39 du Code du Travail.
- Circulaire 53/2007 du 3 décembre 2007

### **PROGRAMME**

- Evaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du sauveteur secouriste du travail.
- Révision des gestes d'urgence.
- Actualisation de la formation :
  - ⇒ aux risques de l'entreprise ou de l'établissement,
  - ⇒ aux modifications du programme ; utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE).
- Validation des cartes de Sauveteurs Secouristes du Travail.

### **DUREE DE LA FORMATION**

Une journée

### **PARTICULARITES**

- nous sommes tenus d'informer la CARSAT du déroulement de la formation 15 jours au préalable,
- votre médecin du travail peut également, s'il le souhaite, assister à l'évaluation des sauveteurs secouristes du travail.

### **MOYENS A METTRE EN OEUVRE**

Une salle de réunion, le formateur disposant par ailleurs de l'ensemble du matériel nécessaire (rétroprojecteur, TV, magnétoscope, écran, mannequin Sauveteur Secouriste du Travail, matériels spécifiques).

### **VALIDATION DE LA FORMATION**

La qualification de Sauveteur Secouriste du Travail est conservée sous réserve des recyclages. Le premier recyclage doit être organisé au plus tard dans les 12 mois. La périodicité des suivants est fixée à 24 mois. L'ensemble des stagiaires est, par ailleurs, enregistré dans notre échéancier et nous vous avertissons en temps utile des dates de recyclage.

### **GROUPE A CONSTITUER**

4 personnes minimum, 10 personnes maximum par groupe selon les recommandations de la CNAMTS.